



# LA PREFECTURE COMMUNIQUE

DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
ET DU CADRE DE VIE  
Bureau de l'environnement

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique préalable au projet de régularisation des captages sur les secteurs de Cilaos Ville et Mare Sèche, Bras Sec et Peter Both, Palmiste Rouge et Ilet à Calebasse, Ilet à Cordes, portant sur la déclaration d'utilité publique au titre du code de la santé publique, en vue de prélever et de distribuer l'eau à partir des captages, situé sur le territoire de la commune de Cilaos, a été prescrite par arrêté préfectoral n° 2016-1793 /SG/DRCTCV en date du 09 septembre 2016.

Le responsable du projet est : Commune de Cilaos - 66 rue du Père Boiteau - 97413 CILAOS

Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes : Instauration des périmètres de protection autour des captages : Kerveguen, Bras Morel, Le Cœur, Bras de la Vierge, Fleurs Jaunes amont, Fleurs Jaunes aval, petit Matarum amont, Petit Matarum aval, Piton Bleu, Avalasse, Prudent 1, Prudent 2, Calumets haut, Calumet bas, Calumet haut +. Tous ces captages sont destinés à l'alimentation en eau de consommation de la population de la commune de Cilaos.

Le dossier sera déposé **du 04 octobre 2016 au 03 novembre 2016 inclus, à la mairie principale de Cilaos ainsi que dans les mairies annexes de Bras Sec, Ilet à Cordes, Mare Sèche et Palmiste Rouge.**

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou, les adresser par écrit, au siège de l'enquête (**Mairie principale de Cilaos - 66 rue du Père Boiteau - 97413 Cilaos**), à l'intention du commissaire enquêteur, qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

### Mairie principale de Cilaos

le 04 octobre 2016	de 09 heures à 12 heures
le 03 novembre 2016	de 13 heures à 16 heures

### Mairie annexe Bras Sec :

le 04 octobre 2016	de 13 heures à 16 heures
--------------------	--------------------------

### Mairie annexe Ilet à Cordes :

le 13 octobre 2016	de 09 heures à 12 heures
--------------------	--------------------------

### Mairie annexe Mare Sèche :

le 13 octobre 2016	de 13 heures à 16 heures
--------------------	--------------------------

### Mairie annexe Palmiste Rouge :

le 03 novembre 2016	de 09 heures à 12 heures
---------------------	--------------------------

Sont désignés en qualité de : \*commissaire enquêteur titulaire : Monsieur Henri FOURNEL  
\*commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Philippe GARCIA

Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.  
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la mairie de Cilaos, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (direction des relations avec les collectivités territoriales et du cadre de vie - bureau de l'environnement - situé au 26, avenue de la Victoire - Saint-Denis).